

Au fil du Miodet

Juin 2025

INTEMPERIES

Notre territoire a subi récemment de violentes intempéries !

Les images vécues ou diffusées sont bien ancrées dans nos mémoires et je tiens à apporter tout mon soutien aux communes alentour qui ont subi de très importants dégâts. Malheureusement l'actualité nationale nous montre que ces épisodes supercellulaires ont une fâcheuse tendance à se multiplier... Nous avons tous le devoir de tout mettre en œuvre pour appliquer les mesures qui agiront positivement en faveur du climat et de notre environnement.

Bienheureusement, notre commune n'a pas eu à subir le cataclysme que certaines ont vécu.

Mais il y a quand même un nombre conséquent d'arbres déracinés, de chemins obstrués, de nombreux fils de téléphone et électriques arrachés, quelques toitures, clôtures, couvertures de caveaux arrachées, deux voitures écrasées, un abri-bus renversé... mais pas de blessé, ni de maison gravement endommagée !

Je tiens à remercier toutes les personnes qui n'ont pas comptées leurs heures et leur dévouement au service de la collectivité : les pompiers, les agriculteurs, les riverains et les employés communaux, qui ont tout mis en œuvre pour rouvrir les chemins complètement obstrués et réparés les dégâts engendrés par ces intempéries.

L'occasion m'est donnée de leur exprimer toute ma reconnaissance.

Le Maire Nathalie SESSA





Suite à la sollicitation du collectif Greffes+ et de France Adot, le Conseil municipal a décidé que la commune de Saint-Dier-d'Auvergne devienne « Village ambassadeur du don d'organes ». Ce projet promeut les valeurs de solidarité et de fraternité que partagent les conseillers municipaux. Il est soutenu par l'Association des Maires de France, par le Ministère de la santé via l'Agence de biomédecine et la Fondation de l'Académie de Médecine. La pose de panneaux aux entrées de la commune matérialise l'engagement municipal et questionnera les visiteurs sur la démarche.

Après une information dispensée par l'association France Adot 63, les enfants de la classe de CM2 de l'Ecole primaire ont réalisé des dessins représentant l'Arbre de Vie. Ces derniers ont servi à la réalisation de la carte de vœux de l'association. De nombreux courriers ont été adressés aux enfants afin de les féliciter. Le dessin « élu » par l'ensemble des élèves illustrera la plaque inaugurant l'arbre de vie qui sera implantée le 20 juin 2025 à 18 heures au jardin public.

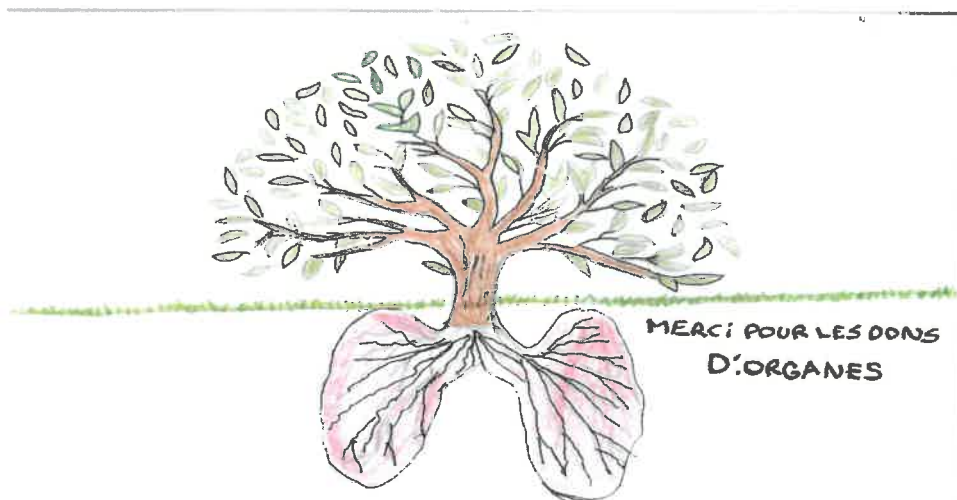
C'est un bel hommage rendu aux donneurs d'organes ainsi qu'à leurs proches.

Le nombre de patients en attente de greffe est en constante augmentation. 25 000 malades sont dans l'attente seulement 6 000 patients pourront être greffés et près de 1 000 personnes décèderont faute de greffons. Le don d'organes a vraiment besoin de vous, de nous ! L'enjeu est important, vital !

Le frein majeur est le taux de refus. En 2024, il est encore de 36,4 %. Selon différentes enquêtes, il devrait être de l'ordre de 15 %. Même si nos lois précisent que nous sommes tous potentiellement donneurs. Lorsque l'on est sur le point de perdre brutalement un être cher il est très difficile aux proches de se positionner. C'est pourquoi, naturellement, simplement, il faut en discuter en amont avec son entourage afin de soulager la décision à prendre le moment venu.

La sensibilisation et le dialogue demeurent indispensables.

En parler c'est respecter le choix de celui qui part et épargner ceux qui restent.





ATTENTION VIGILANCE **AIDES A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

RAPPEL : Billom Communauté a mis en place des aides à l'amélioration de l'habitat (adaptation, énergies, insalubrité) par convention avec l'ANAH. Grâce à ce dispositif, vous pouvez bénéficier d'aides de l'État **ET** de l'intercommunalité ; de plus, vous êtes accompagné gratuitement par SOLIHA, opérateur choisi et financé par Billom Communauté pour vous aider dans le choix des entreprises, les travaux à envisager et faire vos demandes de subventions.

MAIS ATTENTION : vous êtes très nombreux à subir des démarchages principalement téléphoniques pour des aides à l'amélioration de l'habitat. Vos interlocuteurs vous induisent souvent en erreur en se faisant passer par exemple pour Soliha, ou en se disant mandaté par la mairie...en aucun cas, la mairie, Billom Communauté ou Soliha ne vous démarchent par téléphone, par courrier ou à domicile.

Pour toutes questions concernant votre éligibilité aux aides, les travaux à envisager, des simulations de plan de financement, **vous ne devez composer qu'un seul numéro :**
04 73 42 30 72.

Vous contacterez ainsi RENOV' ACTIONS63, le service public de la rénovation de l'habitat porté par le Conseil départemental et financé également par toutes les intercommunalités du Puy-de-Dôme dont Billom Communauté. Vous obtiendrez une réponse neutre, gratuite et vous serez orienté vers le dispositif correspondant à vos ressources et à vos besoins et éviterez ainsi de perdre des subventions, notamment la part de Billom Communauté.

Pour plus de renseignements : www.billomcommunaute.fr/vie-pratique/habitat/opah-des-aides-pour-lamelioration-de-lhabitat/

ASSOCIATION DES 100 METIERS SAINT-DIEROIS

Les activités de l'association de loisirs « Les 100 Métiers Saint-Diérois » s'arrêtent avec les vacances scolaires avant de reprendre en septembre.

Beaucoup d'animations sont prévues pour terminer avant les congés d'été :

- Les enfants de l'atelier **CIRQUE** feront leur petit spectacle de fin d'année *jeudi 19 juin 18h00 salle du judo*.
- Les enfants de l'atelier **DANSE/EXPRESSION CORPORELLE** proposeront leur traditionnel spectacle de fin d'année *mardi 24 juin à 18h00 salle de la Briqueterie*.
- Les membres du tout nouveau groupe **DESSIN/PEINTURE** ainsi que ceux de l'atelier **VANNERIE** présentent leurs travaux dans le petit local de l'office du tourisme avant de participer en juillet à l'exposition des artistes locaux à Saint-Dier.

Une sortie patrimoine à l'Arboretum de Balaine est prévue *samedi 14 juin*.

Un rendez vous à ne pas manquer, *samedi 12 Août à 20h00 à l'église de Saint-Dier* pour un concert inscrit dans le **Festival Baroque d'Auvergne**.

L'association terminera l'exercice 2024/2025 par son assemblée générale *lundi 23 juin à 20h00 salle de la mairie*.

Toutes les activités reprennent dès le début du mois de septembre avec la rentrée scolaire.

Les adhésions et les inscriptions auront lieu :

Samedi 6 septembre 2025 de 9h00 à 12h00

Salle voûtée de la mairie à Saint-Dier

Renseignements : les100metiers@gmail.com ou 06 08 78 95 53

ASSOCIATION DU COMITE DES FETES

Pique nique géant le 20 juin.

Un moment de partage et de convivialité vous est proposé le vendredi **20 juin** au théâtre de verdure. Après l'inauguration de « l'Arbre de vie » et l'adhésion de notre village à la famille des villages ambassadeurs de don d'organes suivie par un apéritif campagnard auquel le comité participe, nous proposons un pique-nique (repas tiré du sac) autour d'un grand feu.

Venez nombreux accompagnés de vos proches, de vos voisins, de vos amis,

Amitié, partage et bonne humeur seront de mise.

Rendez vous à partir de 18h pour les inaugurations.

Allumage du feu vers 20h30. Des boissons seront proposées. Un barbecue et des tables seront à votre disposition.

Préparation de la brocante du 3 août.

La brocante est un moment fort de la vie de notre village. Chaque année, elle attire de plus en plus de brocanteurs et de visiteurs. L'année dernière, il y avait plus de 1,9 kilomètres de marchandises étalées sur nos trottoirs. Son organisation est une lourde charge.

Appel aux bonnes volontés

Je profite donc de ce bulletin pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés. Si vous êtes disponibles et si pouvez nous consacrer une ou deux heures ce sera pour nous une grande aide. Si vous pouvez faire plus et rejoindre l'équipe du comité des fêtes ce serait merveilleux. Vous pouvez me contacter au 06 29 68 30 60. Merci d'avance.

Pour le Comité des fêtes J-Yves Confland

CINE PARC PLEIN AIR

Les mairies de Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Flour-l'Etang et Estandeuil ont décidé de collaborer pour proposer une séance de cinéma en plein air pendant les grandes vacances. En 2023 et 2024, les communes de Saint-Dier-d'Auvergne et d'Estandeuil ont assuré la diffusion d'un film grand écran qui a réuni à beaucoup de monde.

Le 11 juillet 2025 vers 22 heures, c'est au tour de Saint Jean des Ollières de nous faire rire avec le film :

UN P'TIT TRUC EN PLUS



MANIFESTATIONS A VENIR :

- ♦ 10 juin 2025 : ciné parc 20h30 à la Briqueterie,
- ♦ 20 juin 2025 : inauguration de l'Arbre de vie et du label « Village ambassadeur du don d'organes » avec France Adot et greffes+ au Jardin public puis au Théâtre de verdure,
- ♦ 21 et 22 juin 2025 : compétition de Tir à l'Arc au Théâtre de verdure,
- ♦ 24 juin 2025 : spectacle des enfants de l'activité « danse africaine » - association support des 100 métiers,
- ♦ 27 juin 2025 : Kermesse des enfants organisée par l'Ecole primaire et l'Association des Parents d'Elèves,
- ♦ 1^{er} juillet 2025 : ciné parc 20h30 à la Briqueterie,
- ♦ 11 juillet 2025 : vernissage de l'exposition des Artistes locaux à 18h à l'Amicale laïque,
- ♦ 13 juillet 2025 : après-midi festif avec le Tir à l'arc et feu d'artifice tiré par la commune vers 22h30,
- ♦ 3 août 2025 : brocante organisée par le Comité des fêtes.

EGLISE

Suite à des impacts de grêle ou à des jets de projectiles les vitraux du XIXème siècle de notre église ont subi au fil du temps des dommages conséquents.

Le Conseil municipal a sollicité l'aide de la DRAC qui nous a octroyé une aide importante.

La mobilisation de nombreux habitants par le biais de la Fondation du patrimoine a permis de réunir les sommes engagées pour les réparations.

Nous tenons vivement à remercier tous ces partenaires pour leur aide et leur générosité. Le budget de la commune ne sera pas impacté pour ces travaux.

Tous les vitraux vont être nettoyés et protégés par des grilles.

Les casses les plus importantes vont être traitées en atelier, les plus légères pourront être réparées sur place.



Si vous souhaitez faire passer une annonce, un article, une photo, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail : mairie-st-dier@wanadoo.fr

Au fil du Miodet

Bulletin municipal de la commune de Saint-Dier-d'Auvergne

Directrice de publication : Nathalie SESSA

Rédaction, prise de vue et mise en page : Le Conseil Municipal

Dépôt légal : Juin 2025

Crédit photo : La municipalité

Reprographie : La commune

Tirage : 400 exemplaires

Distribution : Les élus